

L'Allocation pour services à domicile chez les aînés offre de l'aide financière aux personnes âgées ayant un revenu faible pour les aider à bien vivre chez elles.

L'Allocation pour services à domicile chez les aînés aide les personnes âgées à faible revenu en offrant une subvention de 750 \$ par ménage pour payer le coût de services tels que :

- Services à domicile (p. ex. entretien du gazon, déneigement, livraison de l'épicerie, transport, petites réparations à la maison, service téléphonique)
- Services de santé (p. ex. physiothérapie, soutien à la santé mentale et plus)
- Frais de chauffage (p. ex. mazout, gaz naturel, propane, bois de chauffage, granules de bois, électricité, travaux de réparation et d'entretien du système de chauffage) – **pour de l'aide supplémentaire, vous pouvez également présenter une demande au Programme d'aide au chauffage (PAC) quand les demandes sont acceptées (à compter d'octobre 2024).**

Important : Une demande peut être présentée seulement une fois par année du programme (du 1er septembre 2024 au 31 mars 2025).

Pour être admissible à l'Allocation pour services à domicile chez les aînés :

- vous devez toujours résider dans votre logement;
- votre nom doit apparaître sur le titre de propriété, la lettre de l'administration de la bande (sur une réserve), le bail de location résidentielle ou le certificat de l'initiative pour l'obtention des titres de propriété;
- vous devez avoir au moins 65 ans au 31 mars 2025;
- le revenu annuel net de votre ménage doit être de 45 100 \$ ou moins.

FAIRE UNE DEMANDE

Si vous le pouvez, faites votre demande en ligne;
vous pourriez obtenir votre subvention plus rapidement.

DEMANDE EN LIGNE : www.novascotia.ca/seniors-care-grant/fr 

Si vous ne faites pas votre demande en ligne, envoyez votre formulaire de demande dûment rempli et signé par la poste ou par télécopieur au plus tard le **31 mars 2025**.

✉ **Par la poste :** Allocation pour services à domicile chez les aînés, C.P. 160, Succ Central, Halifax (N.-É.) B3J 2M4
 **Par télécopieur :** 902-428-2449

APRÈS L'ENVOI DE VOTRE DEMANDE

Attendez de recevoir votre subvention.

- Si vous recevez actuellement votre remboursement d'impôt des particuliers de l'Agence du revenu du Canada par dépôt direct, votre subvention sera déposée dans le même compte bancaire une fois votre demande approuvée.
- Si vous ne recevez pas votre remboursement d'impôt des particuliers de l'Agence du revenu du Canada par dépôt direct, un chèque vous sera envoyé par la poste dans un délai de huit semaines.
- Conservez une copie de vos reçus pour les services à domicile, les services de soins de santé et, s'il y a lieu, une copie de votre facture ou reçu pour les frais de chauffage, jusqu'au 1er mai 2026.
- Si vous fournissez une adresse de courriel et que nous avons besoin de renseignements supplémentaires, nous vous enverrons un courriel. Vous recevrez un courriel de l'adresse seniorsgrant@novascotia.ca.
- Si votre demande est refusée, une lettre vous sera envoyée par la poste.
- Vous devrez peut-être fournir une copie de tout document à l'appui en cas de vérification.

Renseignements supplémentaires : 902-424-5200 ou 1-800-670-4357 (sans frais en Nouvelle-Écosse)

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR ET SIGNATURES EXIGÉES AU VERSO 

1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Veillez envoyer une seule demande par ménage.

Veillez écrire lisiblement en lettres moulées.

Prénom : _____ Nom : _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____ / _____ / _____ Date de naissance (jj/mm/aaaa) : _____ / _____ / _____

Adresse municipale : _____ N° d'app. (s'il y a lieu) : _____

Ville / Village : _____ Code postal : _____

Êtes-vous : PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE PARTICIPANT À L'INITIATIVE POUR L'OBTENTION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ
 DÉTENTEUR D'UNE LETTRE DE L'ADMINISTRATION DE LA BANDE (sur une réserve)

Adresse postale (si différente de l'adresse municipale) : _____

Courriel : _____

Tél. cellulaire : () - Tél. à domicile : () -

Si votre conjoint, votre conjointe, votre partenaire ou un autre adulte vit avec vous, veuillez fournir ses renseignements personnels :

Prénom (autre adulte) : _____ Nom de famille (autre adulte) : _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____ / _____ / _____ Date de naissance (jj/mm/aaaa) : _____ / _____ / _____

2 ALLOCATION POUR SERVICES À DOMICILE CHEZ LES ÂÎNÉS : La subvention est d'un montant de 750 \$ pour des dépenses liées aux services reçus entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025. Il est important de tenir compte de toutes les dépenses admissibles. On pourrait vous demander de fournir des reçus à une date ultérieure.

Important : Une demande peut être présentée seulement une fois par année du programme (du 1er septembre 2024 au 31 mars 2025).

3 SIGNEZ CI-DESSOUS

J'atteste/Nous attestons que les renseignements fournis sur le présent formulaire sont corrects et véridiques pour autant que je sache/nous sachions. J'atteste/Nous attestons avoir lu et compris les exigences du programme.

Je comprends/Nous comprenons que Service Nouvelle-Écosse recueillera, utilisera et divulguera mes/nos renseignements personnels uniquement afin de déterminer et de vérifier mon/notre admissibilité et d'assurer l'administration de l'Allocation pour services à domicile chez les aînés ou aux fins prévues par la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (*Freedom of Information and Protection of Privacy Act*), et recueillera des données statistiques aux fins d'évaluation du programme.

Je comprends/Nous comprenons que Service Nouvelle-Écosse peut communiquer avec moi/nous à une date ultérieure pour demander des justificatifs de domicile, de revenu ou de dépenses.

Consentement à l'échange de mes renseignements personnels entre Service Nouvelle-Écosse et l'Agence du revenu du Canada.

Afin de déterminer mon/notre admissibilité au programme, j'autorise/nous autorisons Service Nouvelle-Écosse à fournir mon/notre prénom, nom, NAS et date de naissance et à obtenir une vérification des renseignements suivants auprès de l'ARC : prénom, nom, NAS, date de naissance, situation familiale et revenu déclaré au cours des années admissibles. S'il y a lieu, les renseignements bancaires du demandeur principal peuvent être obtenus auprès de l'ARC afin de pouvoir faire le dépôt électronique de l'allocation.

J'ai/Nous avons lu la section sur la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels, et en apposant ma/notre signature ci-dessous, je consens/nous consentons à l'échange de mes/nos renseignements personnels entre Service Nouvelle-Écosse et l'Agence du revenu du Canada. **Remarque : Votre demande ne peut pas être traitée sans votre consentement.**

Si vous avez indiqué dans votre déclaration de revenus que vous êtes marié ou en union de fait, vous et votre conjoint, conjointe ou partenaire devez tous les DEUX signer la demande.

Signature du demandeur : X Date : _____

Signature du conjoint, partenaire ou autre : X Date : _____

(Facultatif) Le ministère de la Cybersécurité et des Solutions numériques peut communiquer avec moi par courriel au sujet d'études de recherche futures. **Pour retirer votre consentement facultatif à une date ultérieure (pour faire enlever votre courriel de la liste), composez le 424-5200 (MRH) ou le 1-800-670-4357 (sans frais en Nouvelle-Écosse).**